



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CRAMC DU MERCREDI 13 JUIN 2012 A AIFFRES

Présents : P. Bonnaud, C. Champcourt, S. Clochard, M. Gesson, A. Girardeau, C. Guitard, P. Henri, Ph. Mejean, M. Sabathé, D. Seureau, G. Valantin, F Watrin.

Absents excusés : J.C Brunet, J. Grellier.

Le président de la CRAMC ouvre la séance en remerciant les membres de la commission pour tout le travail effectué depuis 4 ans.

Ensuite il annonce qu'il accepte de poursuivre la mission de président de la CRAMC à la demande du président de la ligue.

Mise en place de la politique régionale de l'arbitrage :

S'appuyant sur des constats, le président de la CRAMC évoque les grandes lignes des actions à mettre en place.

La politique mise en place par la CRAMC sera poursuivie, avec un effort particulier pour favoriser l'élite, dans la mesure où à la fois le niveau en général est en baisse, mais également parce que la ligue enregistre un déficit au niveau des arbitres de championnat de France et qu'il n'y a plus d'arbitre de haut niveau.

Le travail de la dernière saison a été très compliqué tant au niveau des arbitres qu'au niveau des OTM. C'était usant.

Dès maintenant il faut mettre les choses au point. Il n'est plus question que dans le cadre de cette nouvelle fonction, des critiques répétitives et surtout non constructives soient acceptées.

La ligue par l'intermédiaire du nouveau président et d'Alain SALMON a augmenté le budget de CRAMC 22%, passant de 14000 euros à 17800 euros, pour travailler sur des projets acceptés.

Nous avons été sollicités par la FFBB pour être ligue pilote au niveau d'une nouvelle formation qui va être mise en place. Nous l'avons accepté sans en connaître l'intégralité du contenu, qui nous sera transmise le 6 juillet par la fédération en réunion à la FFBB.

Le but que nous nous fixons est de pouvoir améliorer le niveau de nos arbitres pour faciliter l'accès au championnat de France et ainsi avoir un arbitre HN le plus rapidement possible.

Il y a 5 ans il y avait 450 arbitres tous niveaux confondus. A ce jour nous en sommes toujours au même point. Par contre, si le nombre est resté stable, le niveau baisse, bien que le nombre de jours de formation ait été multiplié par deux.

L'un des points faibles est le suivi des arbitres. La fiche entraîneur est un outil très intéressant, mais il nous manque un groupe d'observateurs. Il est d'ores et déjà constitué et sera en place dès la saison prochaine.

Au delà de cet accompagnement, il est nécessaire de réfléchir à un encadrement plus soutenu sur le territoire de la ligue.

A ce stade Dominique SEUREAU continuera pour cette saison à travailler avec nous pour la formation des arbitres, et le président de la CRAMC sera son interlocuteur privilégié.

Au niveau des OTM, il faut revenir à une situation saine.

Comme le président de la CRAMC l'a annoncé lors de l'AG de la ligue, il va rencontrer les OTM, et ce sera dès la semaine prochaine accompagné du président de ligue.

Dans ces conditions le président de la CRAMC a décidé de mettre en place l'organigramme suivant :

Président de la CRAMC (nommé par le président de la ligue) : François WATRIN

Vice Président de la CRAMC chargé des arbitres : Philippe MEJEAN

Vice Présidente de la CRAMC chargé des OTM : Annie GIRARDEAU

Vice président de la CRAMC chargé de la mise en place du groupe observateurs : Jacky GRELLIER

Répartiteurs arbitres : Christine GUITARD et Michel SABATHE
Répartiteur OTM de la ligue sur les championnats HN, NM1 et CF : Annie GIRARDEAU
Secrétaire de la CRAMC : Pierre BONNAUD
Formateur des arbitres de la ligue : Dominique SEUREAU
Observateurs à ce jour : Gérard VALANTIN, Jacques ADAM, Yannick MECHIN, Jean François GIRAUD, Mickaël GESSON, Georges RAPOSO, Dominique SEUREAU, avec des désignations officielles.
Gérard VALANTIN (membre de la CRAMC)
Responsable de la charte : Michel SABATHE en collaboration avec le président de la CRAMC et les présidents des 4 CDAMC.
Membres de la CRAMC : Stéphane CLOCHARD, Jean Christophe BRUNET, Mickaël GESSON, Cathy CHAMPCOURT.

Mise en place des stages pour la saison 2012 / 2013

Formation des arbitres :

15 et 16 septembre 2012 : stage R 1, R 1-1 plus détection des CF 3, plus un stage d'observateurs. Sur 1 journée le 15 septembre, stage de recyclage R 2.

Les dates précises suivantes ne seront connues qu'après la réunion d'établissement des calendriers sportifs.

En octobre : stage féminin sur la journée libérée pour les formations, avec un maximum de 20 stagiaires.

En novembre : stage R 2, R 2-1, plus les potentiels départementaux (les meilleurs des départements). Le but est d'en faire monter en ligue.

En janvier 2013 : stage R 1 plus CF 3, plus les observateurs, plus les formateurs des 4 CDAMC (2 ou 3 personnes par CDAMC)

TIC de la ligue : contenu et forme à déterminer.

Constat : les arbitres de championnat de France ne sont pas nombreux à encadrer les stages.

Souhait : il faut les solliciter systématiquement. Ils doivent redonner ce qu'ils ont reçu et ce qui leur a permis d'arriver au niveau qui est le leur.

Etablir un planning annuel avec tous les stages pour leur permettre de se positionner sur au moins un stage par saison.

Désignations des arbitres

On prend en compte les observations.

Utiliser dès que possible le tutorat qui d'ailleurs, devient une consigne fédérale.

Contrôle des absences : vice président chargé des arbitres. Mettre en place un système régulier d'information une fois par mois pour les clubs.

Désignations : il y a une division en plus, les juniors masculins (10 équipes), qui de plus ne sont pas concernés par la charte cette première année mais qui devront faire l'objet d'une désignation.

Des propositions émanent du groupe:

Que ce soit sur des matches dits « délicats » ou en fin de saison, les R 1 qui sont régulièrement désignés toute la saison à ce niveau, doivent faire toutes les rencontres.

Les matches jeunes en ligue (cadets, minimes, benjamins) doivent être arbitrés par des jeunes, que les désignations soient faites par la CRAMC ou par les CDAMC. Oui sur le principe. Toutefois ce sont parfois des rencontres difficiles au regard de l'environnement. Quand 2 jeunes sont désignés, il faudrait qu'il y ait un également « coach arbitre », ou au moins un adulte qui « rassure ». Avant la rencontre, il faut présenter la personne et expliquer son rôle.

Il faut mettre en place un système pour optimiser les désignations, mais comment ? Le souhait consiste à aider les répartiteurs en leur épargnant toutes les communications téléphoniques « polluantes » qu'elles viennent des clubs ou des arbitres (plaintes, critiques, absences de dernière minute, etc ...). Philippe MEJEAN se chargera de cette communication.

Proposition intéressante, mais il faut assurer le retour d'information aux répartiteurs. A expliquer à la réunion de début de saison.

Se fixer une date limite des retours pour faciliter le travail des CDAMC.

Indemnisation des arbitres : il faut veiller à la cohérence entre la CRAMC et les 4 CDAMC.

Compte tenu du nombre insuffisant d'arbitres, certains doublent déjà en ligue. Pour cette raison, il est demandé aux CDAMC de ne plus faire doubler chez eux les arbitres venant d'un autre département, et désignés par la ligue.

Suivi des désignations : le nombre de kilomètres, le prix moyen par club.

Enquête de la ligue de janvier 2012 : propositions à mettre en place.

Charte : suite à l'enquête de janvier dernier, il est possible de proposer 2 noms au lieu d'un seul pour « couvrir » une équipe. Ces 2 arbitres devront communiquer leurs disponibilités de manière à fournir le nombre total de dates nécessaires. Les désignations qui seront assurées uniquement par les CDAMC devront être nominatives. Les clubs intéressés devront signer une convention avec leur comité.

Formation commune arbitres/entraîneurs

Carnet de suivi du tutorat. Comment l'envisager sous forme informatique pour éviter les échanges de « papier » ? Voir la possibilité de document partagé.

Une prochaine réunion aura lieu le mercredi 11 juillet à 20h00 à Frontenay Rohan Rohan avec la CRAMC, les 4 CDAMC et les répartiteurs. Les frais de déplacement seront à la charge des comités.

Evocation du dossier médical pour la saison 2012-2013.

C'est un gros problème. C'est humainement inapplicable par le médecin régional qui ne dispose pas du temps nécessaire à valider 450 dossiers. Tel qu'il est présenté, ce dossier met en évidence un problème d'assurance. Affaire à suivre puisqu'Alain GARROS responsable des territoires à la fédération a découvert ce dossier à l'assemblée générale de la ligue.

Dossier OTM

Actuellement, il y a 28 OTM. La difficulté réside dans le problème de proximité.

Question : est-ce que le recyclage des 15 et 16 septembre doit obligatoirement avoir lieu à Poitiers s'il n'y a pas utilisation des divers appareils ? Cette résidence n'est pas centrée dans la région, et éloignée pour un nombre important d'OTM.

Les désignations sont à la charge des ligues, pour tous les niveaux (de NF 3 à Pro A). La priorité s'applique à la proximité par rapport au niveau. A haut niveau, pour « fonctionner », il faut 10 OTM HN (avec la NM 1). Si on n'y parvient pas, il faudra faire appel à l'extérieur de la région.

Nous sommes en attente du projet fédéral sur la formation OTM.

Il n'y a pas eu d'examen la saison dernière. A voir en septembre sur l'excellence région ou en NF 3.

Questions diverses

Le camp d'été arbitres est organisé par le comité de Charente Maritime. Il est labellisé par la fédération. Pour le moment il y a 6 candidats, et un 7^e en instance. 2 arbitres viennent au camp d'été pour accéder au niveau régional.

Charte de l'arbitrage : les championnats régionaux benjamins benjamines et minimes sont « à désignation ». Dans le cas de non respect de la charte, il y aura pénalité financière, mais pas de pénalité sportive.